

DREAL

Pays de la Loire

observatoire
social régional
des transports

décembre
2013

Tableau de bord du social
Transports routiers
de voyageurs
Édition 2013



**OUTILS
ET REPÈRES**

Collection

n° 29



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Sommaire

① Contexte démographique et économique	1
② Fréquentation des transports collectifs routiers	2
③ Immatriculations et parc	4
④ Appareil productif et emploi	6
⑤ Marché du travail	10
⑥ Durée de travail et rémunérations	11
⑦ Accidents du travail et sécurité routière	12
⑧ Formation et entrée dans la profession	14
Annexe : l'Observatoire social régional des transports	16

Sauf mention contraire (cf. page 11), les données présentées ci-après sont celles des Pays de la Loire.



Ce 3^{ème} Tableau de bord du social a été élaboré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement à la demande de l'Observatoire social régional des transports (cf. page 16). Il présente de nombreux indicateurs relatifs à la situation sociale dans les transports routiers de voyageurs. Son objectif est de fournir aux partenaires sociaux une base d'informations communes.

Document consultable
et téléchargeable sur le site
de la DREAL à l'adresse suivante :
http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=800

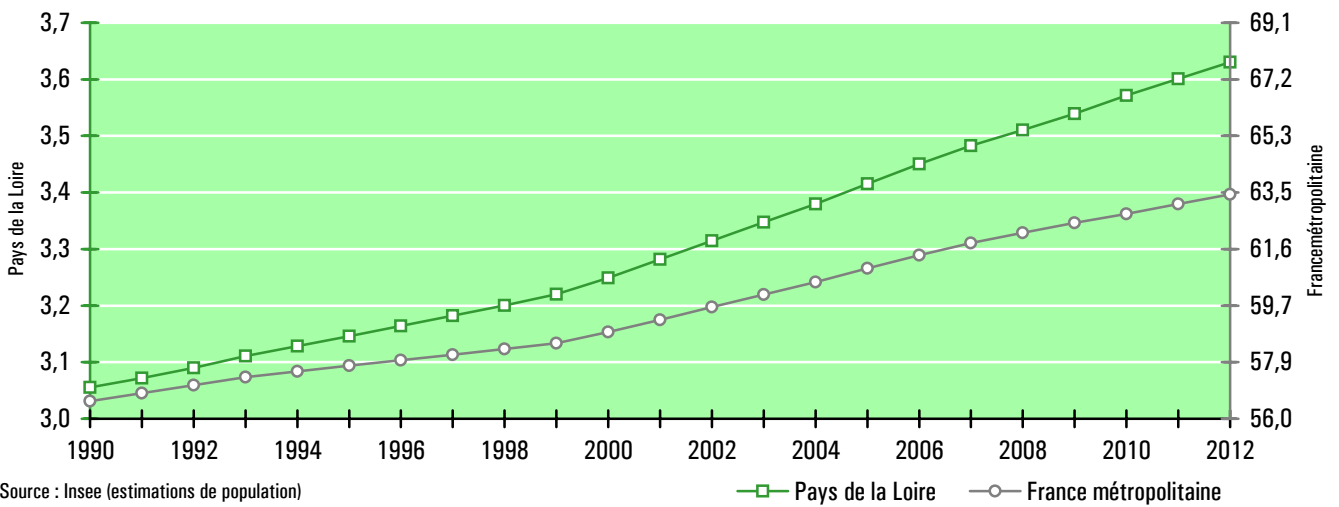
1 Contexte démographique et économique

Population (au 1^{er} janvier)

	1990	2000	2009	2010	2011	2012
Loire-Atlantique	1 050 539	1 146 058	1 266 358	1 282 052	1 292 689	1 303 103
Maine-et-Loire	704 668	736 867	780 082	784 810	791 322	797 697
Mayenne	277 748	286 970	305 147	306 337	308 879	311 367
Sarthe	513 280	532 765	561 050	563 518	568 194	572 771
Vendée	508 962	546 334	626 411	634 778	640 045	645 201
Pays de la Loire	3 055 197	3 248 994	3 539 048	3 571 495	3 601 129	3 630 139
Pays de la Loire / France	5,40 %	5,52 %	5,67 %	5,69 %	5,71 %	5,72 %

Source : Insee (résultats provisoires pour 2012)

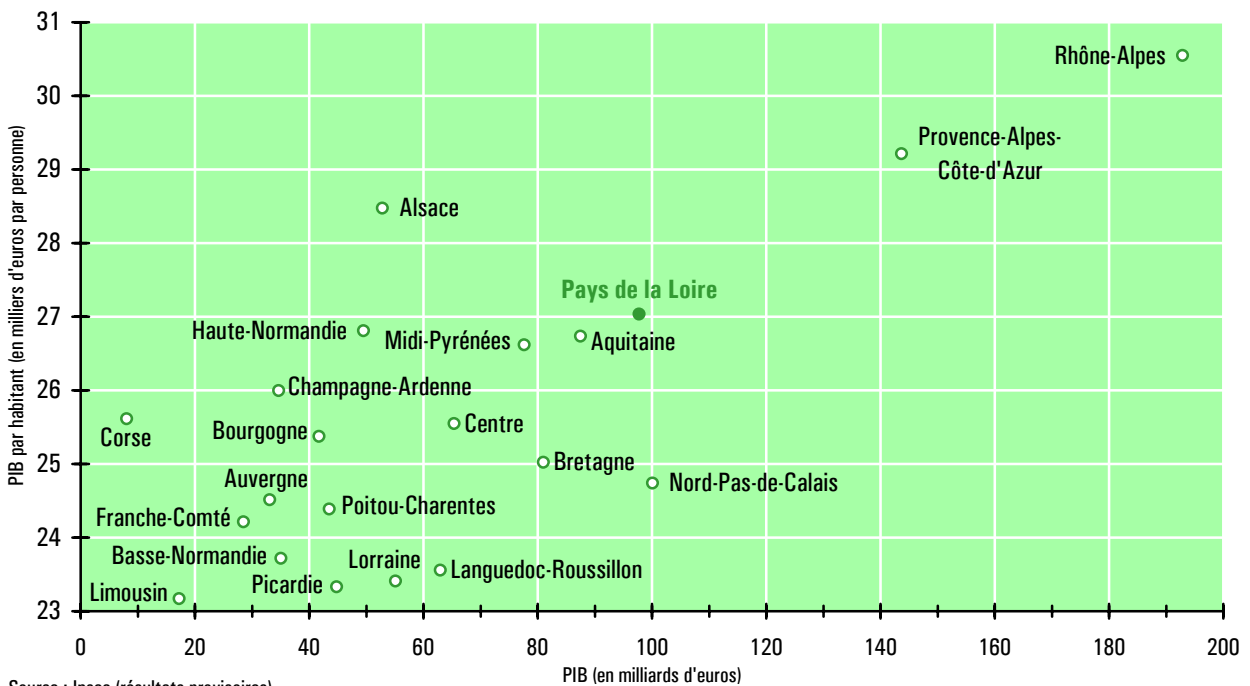
Population (en millions d'habitants, au 1^{er} janvier)



Source : Insee (estimations de population)

Produits intérieurs bruts régionaux en 2011

(en euros courants, hors Île-de-France)



Source : Insee (résultats provisoires)

2 Fréquentation des transports collectifs routiers

Organisation institutionnelle des transports collectifs

Les lois de décentralisation et la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) ont, dans les années 1980, confié la compétence et la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports collectifs de personnes aux diverses collectivités territoriales :

- les collectivités urbaines financent et organisent les transports en commun sur leur périmètre ;
- les Départements sont responsables de l'ensemble des transports routiers interurbains, hors réseau TER ;
- la Région, autorité organisatrice à part entière, gère le réseau TER, dont une partie est constituée de lignes routières.

2.1 Réseaux de transport collectif urbain

Nombre de voyages effectués dans les réseaux de transport collectif urbain

	1990	1995	2000	2005	2009	2010	2011
Angers	21 890	23 284	25 987	26 418	26 914	25 977	27 728
Château-Gontier *			14				
Cholet	1 958	2 430	2 968	3 525	4 142	4 284	4 385
Fontenay-le-Comte			65	84	59	60	60
La Roche-sur-Yon **	2 168	2 276	2 212	2 139	2 216	2 214	2 196
Laval	6 822	6 909	6 988	7 100	7 862	7 968	8 628
Le Mans	24 451	24 681	23 098	23 400	23 908	23 932	25 414
Les Sables-d'Olonne		336	370	352	296	301	290
Mayenne			9	9	28	27	26
Nantes	68 185	84 344	83 228	99 834	112 720	113 127	116 557
Sablé-sur-Sarthe	72	64	57	52	97	97	97
Saint-Nazaire	3 437	5 770	5 777	5 469	5 311	5 639	5 782
Saumur	1 296	1 083	1 080	586	1 556	1 546	1 617
Pays de la Loire	130 279	151 177	151 852	168 968	185 109	185 172	192 780

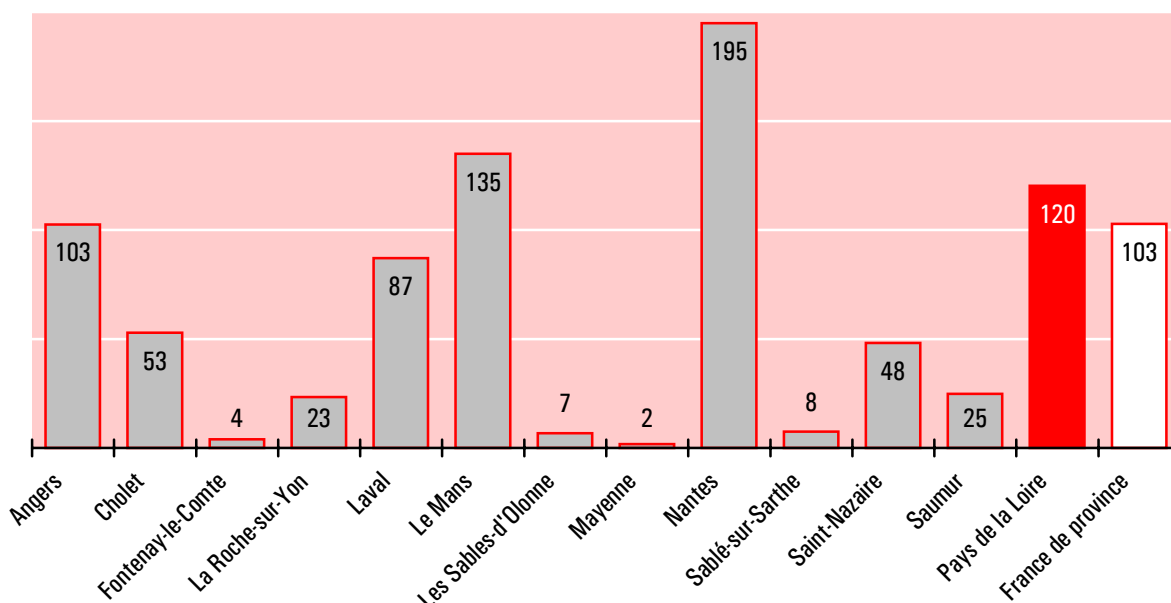
* Réseau ayant cessé de fonctionner en 2003

** Série rétroalée suite au changement d'exploitant intervenu en 2010

Unité : millier de voyages

Source : Cerema

Nombre de voyages par habitant des réseaux de transport collectif urbain des Pays de la Loire en 2011



Source : Cerema

2.2 Transports scolaires interurbains

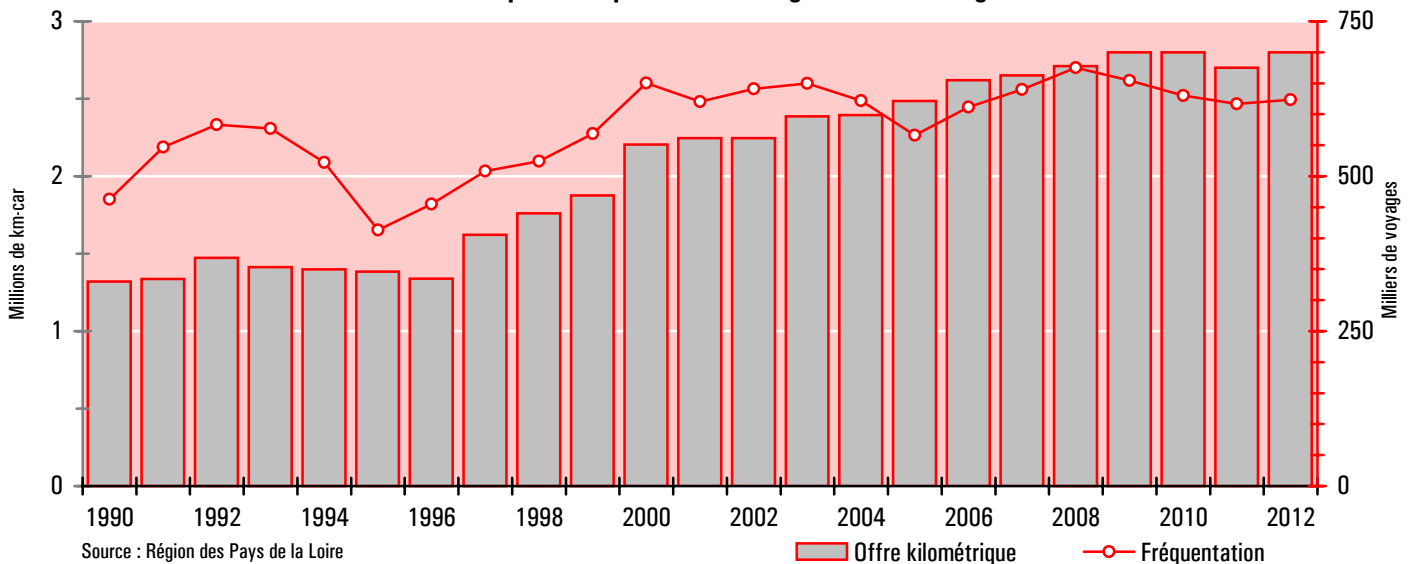
Les lignes et circuits d'autocars gérés par les Conseils généraux sont constitués de services réguliers ordinaires (SRO) et de services à titre principal scolaire (SATPS), assurant la desserte des établissements d'enseignement.

Les scolaires constituent la clientèle majoritaire des SRO (entre 80 % et 90 % de la fréquentation selon les départements). De fait, une part importante des lignes ne fonctionne pas en période de vacances scolaires. D'autre part, si les SATPS sont, en théorie, accessibles à tous types d'usagers, la très bonne adaptation de ces services aux besoins des scolaires (horaires, itinéraires et périodes de fonctionnement) ainsi que les taux de remplissage des véhicules sont autant d'éléments dissuasifs pour d'autres clientèles.

Il n'existe pas de source statistique, de qualité suffisante, permettant de caractériser finement l'usage des transports scolaires interurbains. La fréquentation des réseaux départementaux d'autocars est ainsi mal connue. On estime néanmoins qu'en Pays de la Loire près de 145 000 collégiens et lycéens empruntent chaque jour les lignes routières gérées par les Conseils généraux.

2.3 Lignes régionales (TER et autres lignes routières)

Offre kilométrique et fréquentation des lignes routières régionales



Fréquentation des principales lignes routières régionales

	1990	1995	2000	2005	2010	2011	2012
Nantes / Noirmoutier			58	89	117	127	129
Le Mans / Saumur	178	198	244	146	119	122	122
Nantes / Cholet / Poitiers			47	52	82	85	105
Fontenay-le-Comte / Niort	56	36	41	38	43	43	41
Angers / Laval				29	34	36	37
La Roche / Fontenay-le-C. / La Rochelle	80	47	47	37	37	36	36
Nantes / Saint-Jean-de-Monts			14	19	27	34	35
Nantes / Saint-Gilles-Croix-de-Vie	107	31	62	62	60	26	28
La Roche-sur-Yon / Bressuire	40	25	33	30	37	39	27
Nantes / Laval			20	20	22	22	24
La Roche-sur-Yon / Les Sables-d'Olonne			9	12	15	17	19
Angers / Châteaubriant		10	13	13	14	15	14
Saint-Nazaire / Redon		11	34	8	9	7	7
Ensemble des lignes routières	463	413	650	566	630	617	623

Unité : milliers de voyageurs

Source : Région des Pays de la Loire

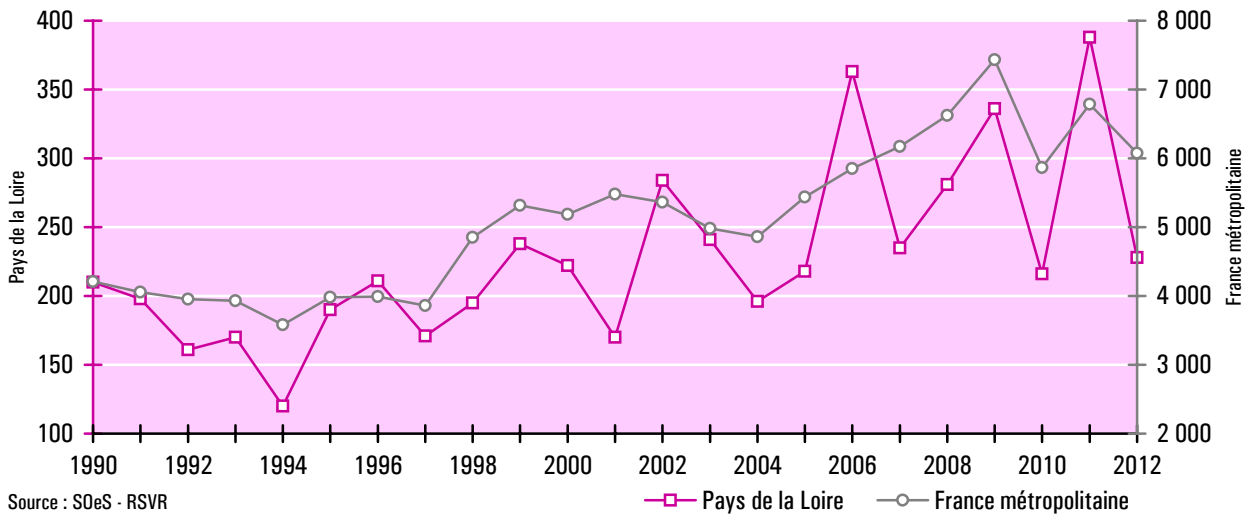
3 Immatriculations et parc

Immatriculations des autobus et autocars neufs

	1990	2000	2009	2010	2011	2012
Loire-Atlantique	88	86	127	49	50	69
Maine-et-Loire	30	45	64	58	119	41
Mayenne	14	20	28	14	9	17
Sarthe	52	38	53	12	21	7
Vendée	26	33	64	83	189	94
Pays de la Loire	210	222	336	216	388	228
Région / France	5,0%	4,3%	4,5%	3,7%	5,7%	3,8%

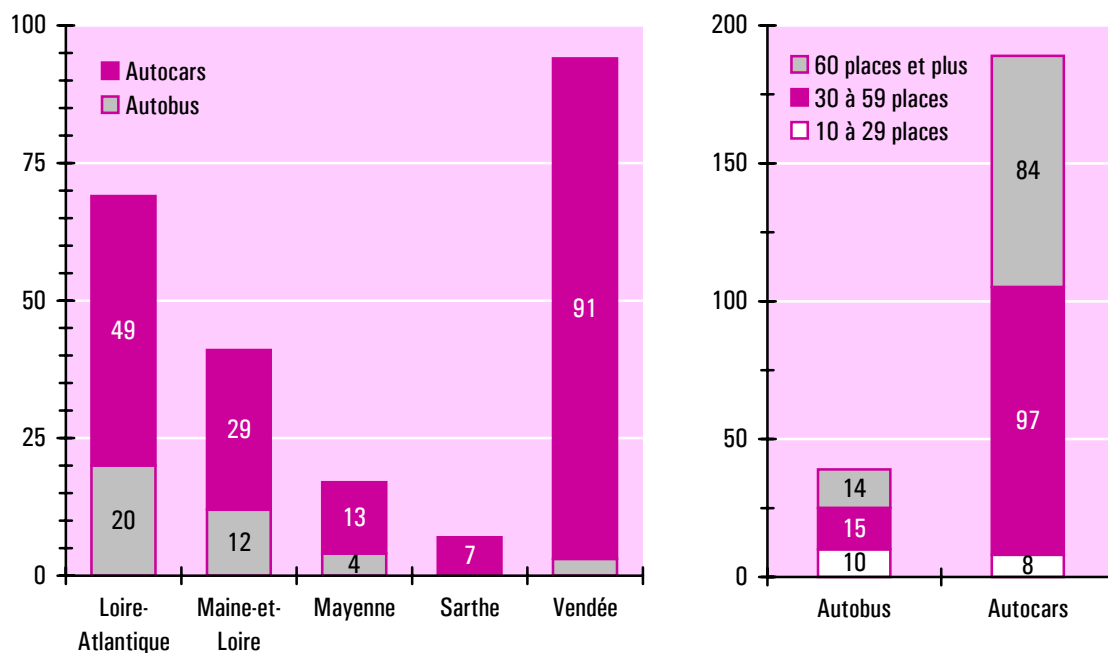
Source : SDeS - Répertoire statistique des véhicules routiers

Evolution des immatriculations des autobus et autocars neufs depuis 1990



Source : SDeS - RSVR

Répartition des immatriculations des autobus et autocars neufs en 2012



Source : SDeS - Répertoire statistique des véhicules routiers

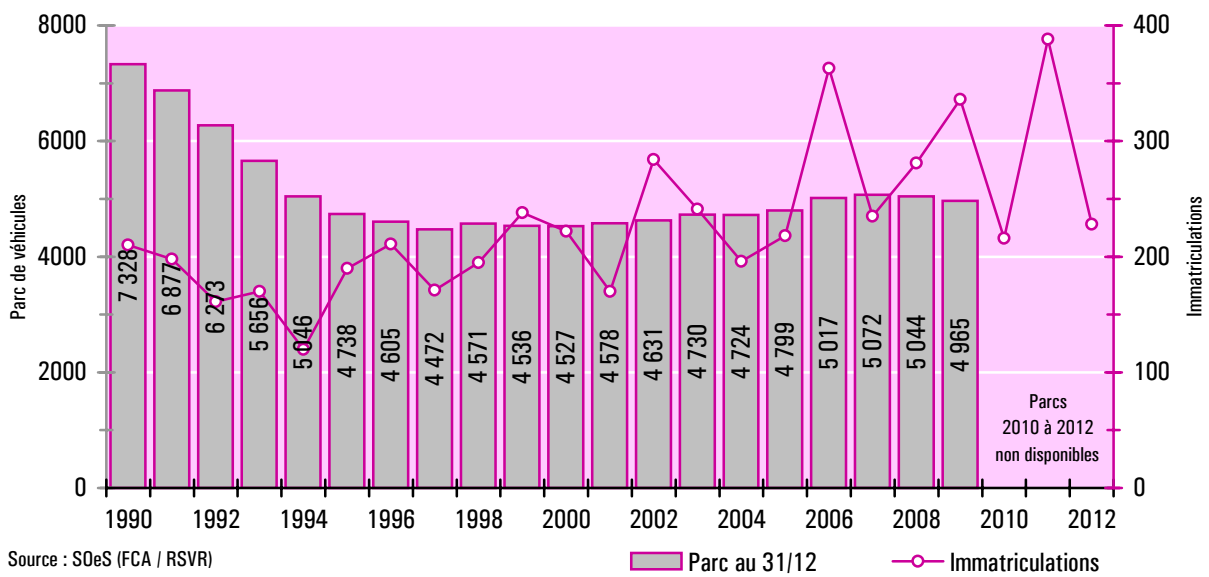
Parc des autobus et autocars (au 31 décembre)

	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Loire-Atlantique	2 558	1 921	1 644	1 798	1 977	1 949
Maine-et-Loire	1 730	1 038	1 014	1 047	1 030	1 013
Mayenne	559	310	380	396	404	380
Sarthe	1 375	714	569	578	602	601
Vendée	1 106	755	920	980	1 031	1 022
Pays de la Loire	7 328	4 738	4 527	4 799	5 044	4 965
Région / France	5,2%	5,2%	5,3%	5,3%	5,4%	5,5%

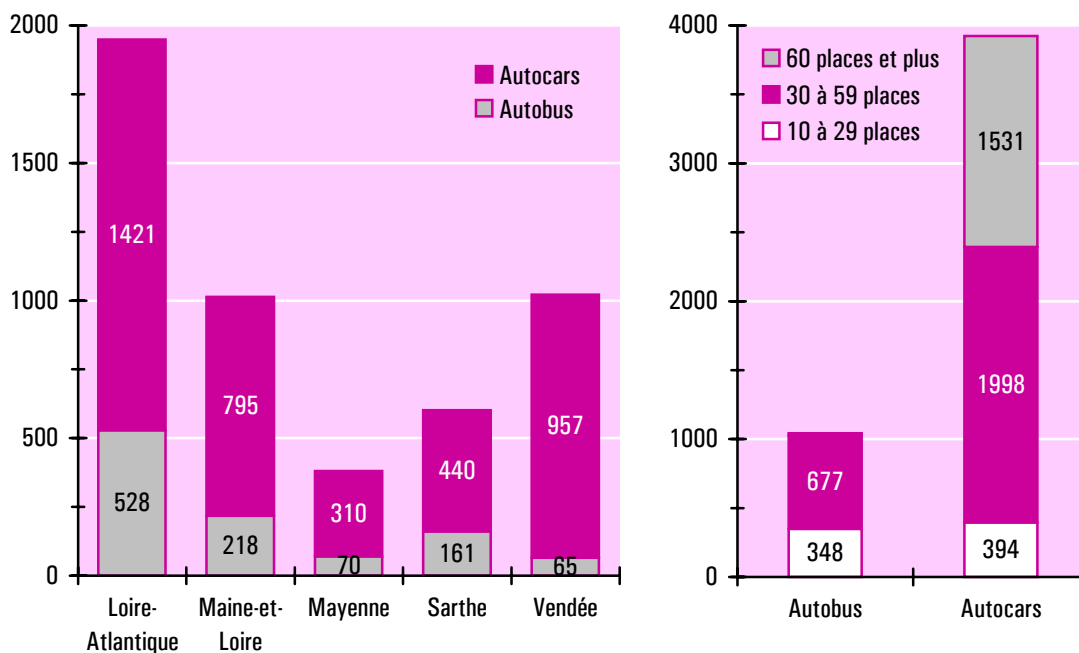
Champ : véhicules de moins de 20 ans d'âge

Source : SOeS - Fichier central des automobiles (données au 31 décembre 2010, 2011 et 2012 non disponibles)

Parc et immatriculations des autobus et autocars depuis 1990



Répartition du parc des autobus et autocars au 31 décembre 2009



Source : SOeS - Fichier central des automobiles (données au 31 décembre 2010, 2011 et 2012 non disponibles)

4 Appareil productif et emploi

Entreprises, établissements et effectifs (au 31 décembre) du secteur des transports routiers de voyageurs en Pays de la Loire

Nombre d'entreprises	1995	2000	2005	2010	2011	2012
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	58	6	10	13	11	
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	104	77	65	52	48	Non
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	43	43	33	50	53	disponible
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	205	126	108	115	112	
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	665	666	712	768	776	
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	870	792	820	883	888	

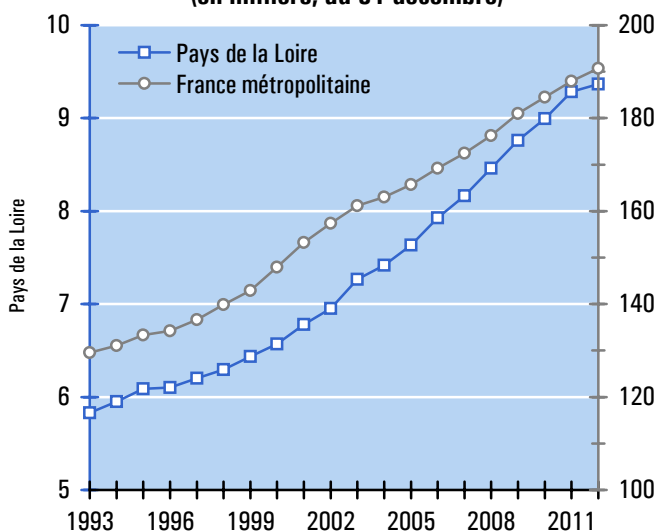
Nombre d'établissements	1995	2000	2005	2010	2011	2012
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	60	16	18	26	14	
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	146	126	102	110	81	Non
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	71	62	69	99	105	disponible
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	277	204	189	235	200	
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	715	718	784	854	857	
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	992	922	973	1 089	1 057	

Effectifs salariés	1995	2000	2005	2010	2011	2012
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	2 623	2 819	2 974	3 336	3 480	3 587
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	2 332	2 457	2 523	2 801	2 869	2 921
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	1 132	1 293	2 137	2 857	2 936	2 857
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	6 087	6 569	7 634	8 994	9 285	9 365
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	360	431	503	507	504	547
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	6 447	7 000	8 137	9 501	9 789	9 912

NAF rév. 2 (niveau A 732)

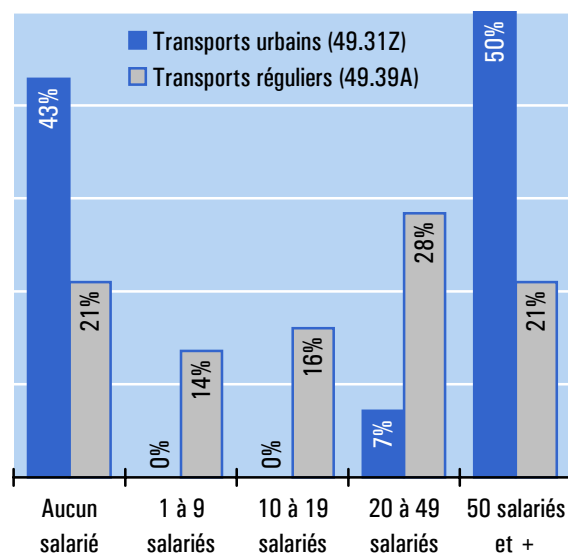
Sources : SOeS - INSEE (fichier SIRENE), Unédic, AcoSS

Effectifs salariés du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint) (en milliers, au 31 décembre)



Sources : Unédic et RATP (jusqu'en 2002), AcoSS (à partir de 2003)

Répartition des établissements de transport routier de voyageurs par tranches d'effectif salarié au 31 décembre 2011

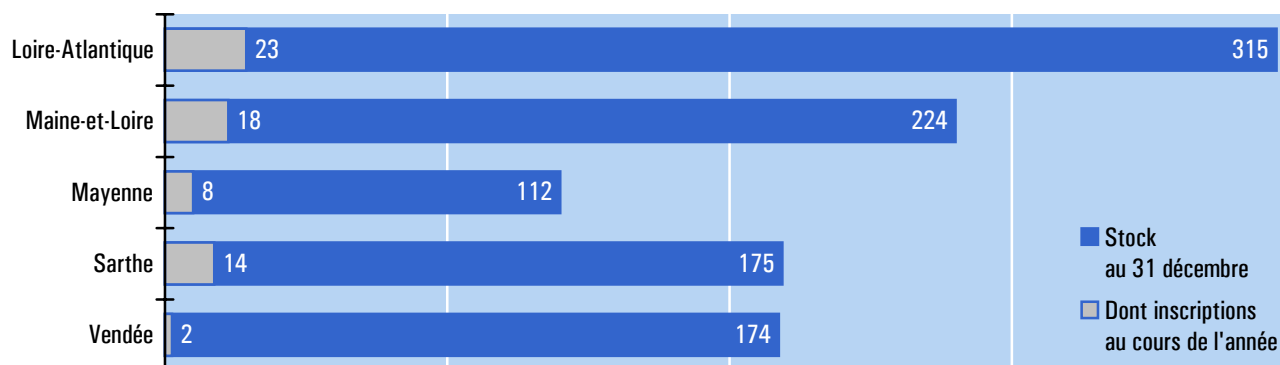


Source : INSEE - NAF rév. 2 (niveau A 732)

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" (au 31 décembre)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Loire-Atlantique	268	195	193	181	180	181	329	315
Maine-et-Loire	214	195	192	201	208	214	236	224
Mayenne	112	102	108	115	118	118	117	112
Sarthe	172	158	157	158	171	178	184	175
Vendée	199	179	180	177	185	188	192	174
Pays de la Loire	965	829	830	832	862	879	1 058	1 000

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" en 2012



Titres détenus par les entreprises inscrites au registre "Voyageurs" (au 31 décembre)

Licence communautaire	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Licences	111	111	102	101	92	92	90	87
Copies conformes	4 459	4 367	4 630	4 495	4 284	4 258	4 746	4 683

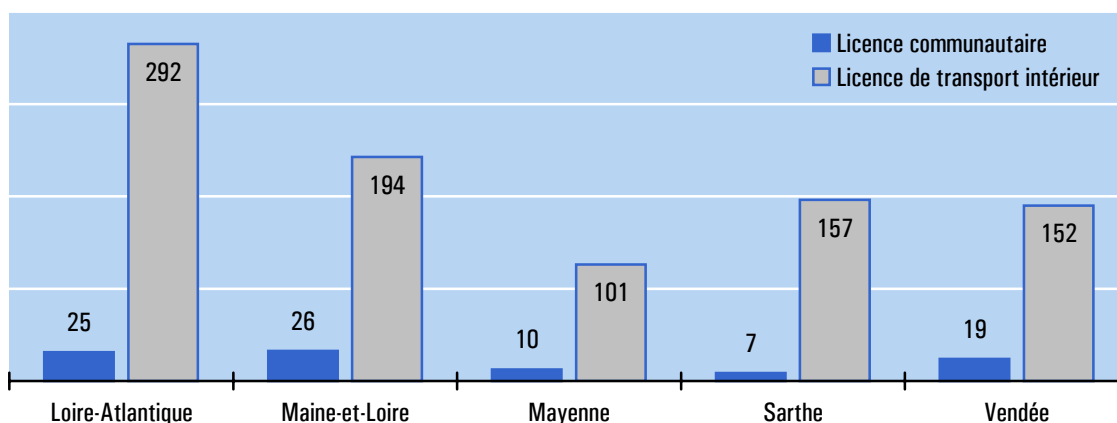
Licence de transport intérieur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Licences	359	773	790	809	832	838	934	896
Copies conformes	962	2 300	2 679	2 872	2 908	2 927	3 022	3 110

Licence communautaire : délivrée aux entreprises de transport public routier de personnes utilisant des autobus ou des autocars

Licence de transport intérieur : délivrée aux entreprises de transport public utilisant des véhicules de moins de dix places (taxis, ambulanciers, ...)

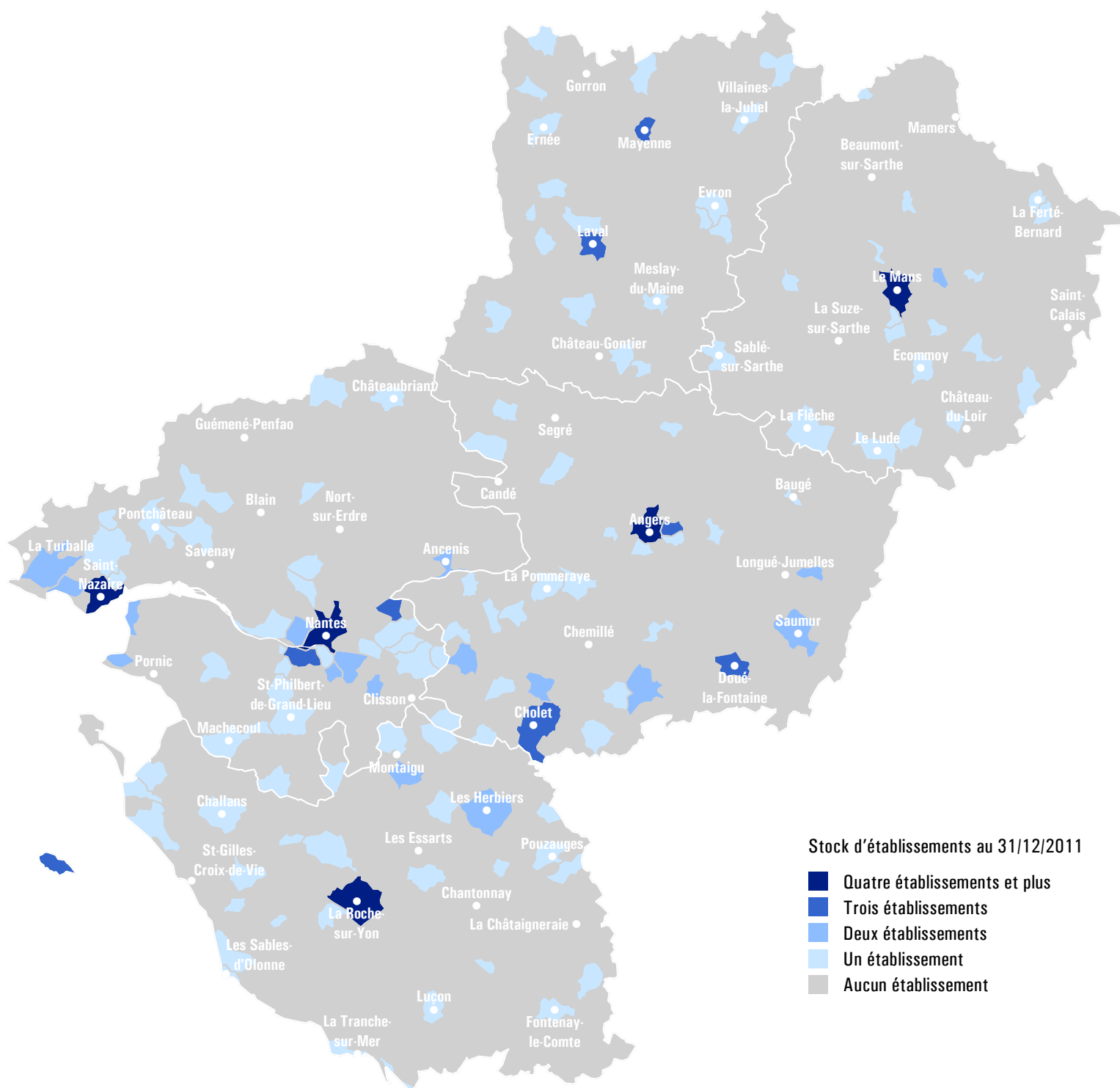
Copie conforme : copie de la licence attribuée à chaque véhicule de l'entreprise

Répartition des licences par département au 31 décembre 2012



Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

**Localisation communale des établissements
du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
au 31 décembre 2011**

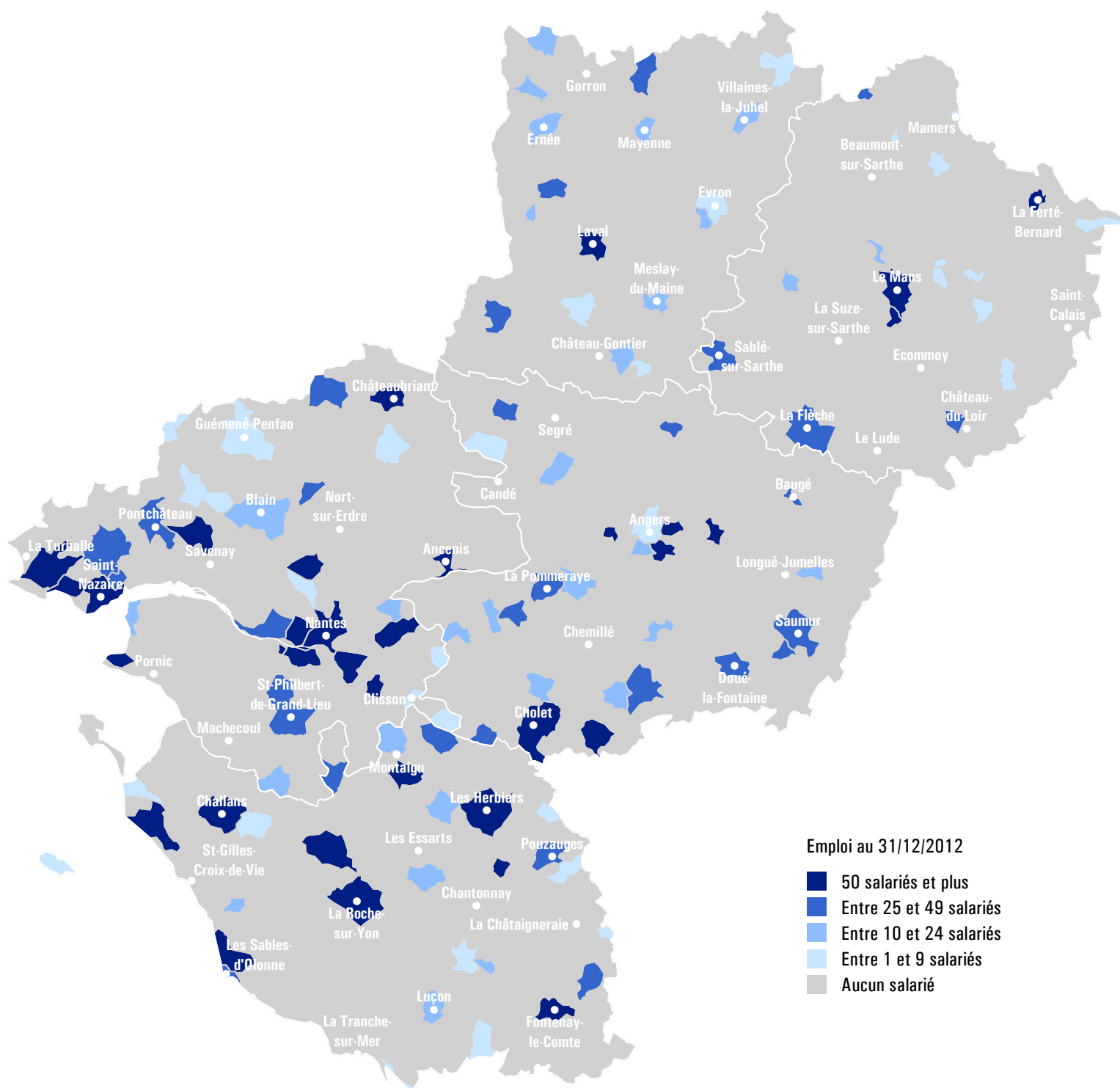


R.E.E. (Répertoire des Entreprises et des Établissements) / SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements)

Champ : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Source : INSEE

Localisation communale de l'emploi salarié des établissements du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint) au 31 décembre 2012



Emploi salarié relevant du régime général de la Sécurité sociale

Champ : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Source : ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale)

Marché du travail

Demands d'emploi dans les métiers de la conduite routière de voyageurs selon le département de résidence (au 31 décembre)

	2012		Ensemble	Evolution 2012 / 2011		
	Conducteurs de particuliers *	Conducteurs de TC **		Conducteurs de particuliers *	Conducteurs de TC **	Ensemble
Loire-Atlantique	252	223	475	- 4 %	- 0 %	- 2 %
Maine-et-Loire	213	124	337	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %
Mayenne	76	47	123	+ 31 %	+ 9 %	+ 22 %
Sarthe	131	93	224	+ 2 %	+ 7 %	+ 4 %
Vendée	142	131	273	- 1 %	+ 10 %	+ 4 %
Pays de la Loire	814	618	1 432	+ 3 %	+ 5 %	+ 4 %
France métropolitaine	17 944	14 260	32 204	+ 8 %	+ 6 %	+ 7 %

* Réalisent des prestations de transport de personnes (y compris malades et blessés) au moyen de véhicules légers (de capacité inférieure à dix places).

** Réalisent des opérations de transport collectif de voyageurs (y compris ramassage scolaire). Conduisent des véhicules de plus de neuf places (bus ou cars).

DEFM des catégories A, B et C : stock en fin de mois des demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Champ : codes J1305, N4102 et N4103 du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois - Nomenclature des professions de Pôle emploi)

Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

Demands d'emploi au 31 décembre 2012 selon le sexe, l'âge et l'ancienneté d'inscription à Pôle emploi

Conducteurs de particuliers		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Sexe	Homme	148	107	48	70	86	459
	Femme	104	106	28	61	56	355
Âge	Moins de 25 ans	10	17	4	5	11	47
	De 25 à 49 ans	153	122	49	89	77	490
	50 ans et plus	89	74	23	37	54	277
Durée	Moins de 12 mois	153	108	43	81	84	469
	12 à 23 mois	55	36	15	22	27	155
	24 mois et plus	44	69	18	28	31	190
Total N4102 et J1305		252	213	76	131	142	814

Conducteurs de transport en commun		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Sexe	Homme	141	90	34	62	90	417
	Femme	82	34	13	31	41	201
Âge	Moins de 25 ans	5	1	0	1	2	9
	De 25 à 49 ans	131	74	18	63	68	354
	50 ans et plus	87	49	29	29	61	255
Durée	Moins de 12 mois	118	66	25	47	69	325
	12 à 23 mois	50	24	9	14	29	126
	24 mois et plus	55	34	13	32	33	167
Total N4103		223	124	47	93	131	618

DEFM des catégories A, B et C : stock en fin de mois des demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

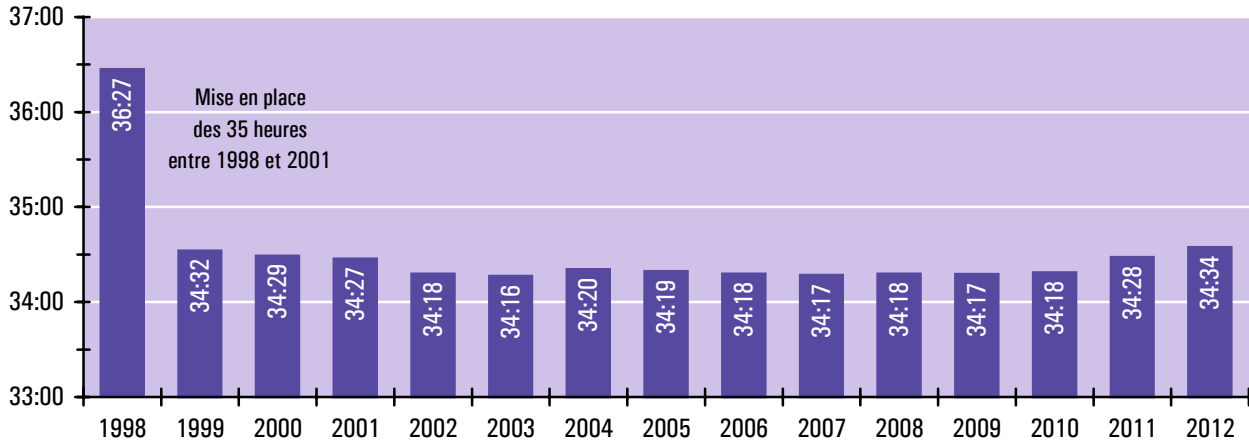
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

6 Durée de travail et rémunérations



Les données de cette page ne concernent pas les Pays de la Loire.

Durée moyenne effective de travail hebdomadaire (en heures : minutes) dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine



Source : UTP (Union des Transports Publics)

Rémunération mensuelle * des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine

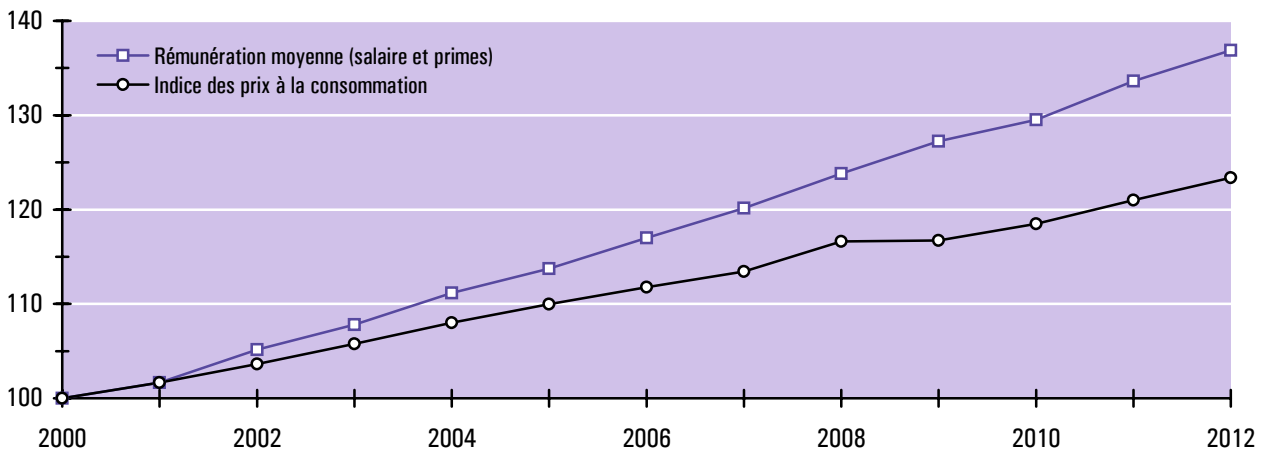
	2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012
A l'embauche	1 669 €	1 906 €	2 072 €	2 130 €	2 164 €	2 234 €	2 291 €
Après 13 mois d'ancienneté	1 795 €	2 040 €	2 217 €	2 279 €	2 315 €	2 391 €	2 451 €
Après 10 ans d'ancienneté	1 927 €	2 185 €	2 374 €	2 439 €	2 482 €	2 560 €	2 621 €
Après 25 ans d'ancienneté	2 101 €	2 392 €	2 614 €	2 687 €	2 745 €	2 827 €	2 893 €
Moyenne **	1 873 €	2 131 €	2 319 €	2 384 €	2 427 €	2 503 €	2 564 €

* Rémunération : salaire mensuel et primes ramenées au mois

** Moyenne arithmétique des quatre catégories d'ancienneté

Source : UTP (Union des Transports Publics)

Evolution de la rémunération des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine (base 100 en 2000)



Sources : UTP (Union des Transports Publics), INSEE

➤ Accidents du travail et sécurité routière

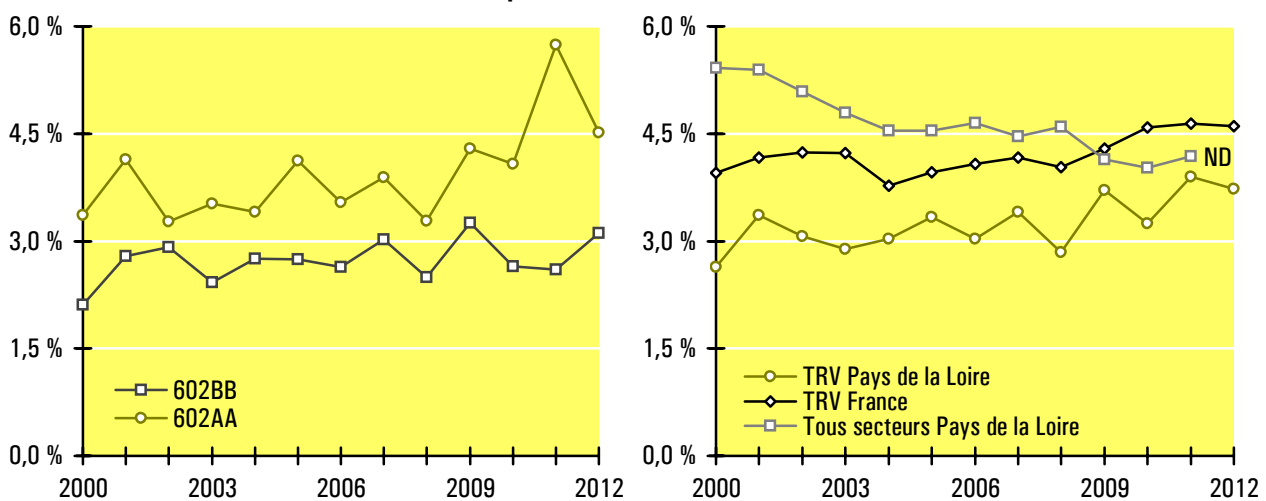
Statistiques technologiques (1) des accidents du travail dans les transports routiers de voyageurs (groupes de risques 602AA et 602BB)

	2000	2005	2009	2010	2011	2012
Nombre d'accidents avec arrêt	162	225	274	253	303	297
Nombre d'accidents avec I.P. (2)	13	17	6	16	14	16
Nombre de décès	1	-	-	-	-	-
Nombre de journées perdues	8 519	12 173	11 920	13 715	14 630	16 807
Taux de risque (3)	2,6 %	3,3 %	3,7 %	3,1 %	3,8 %	3,7 %

Non compris : accident du trajet et travailleurs indépendants (non salariés) pour lesquels le risque d'accident du travail n'est pas couvert.

Source : CARSAT Pays de la Loire (valeurs 2011 semi-définitives et 2012 provisoires)

Taux de risque (3) des accidents du travail avec arrêt



Statistiques conjoncturelles (4) des accidents du travail et du trajet dans les transports routiers de voyageurs

Ensemble des accidents	2005	2008	2009	2010	2011	2012
Accidents du trajet *	23	49	46	51	41	53
Accidents de mission **	39	34	57	82	74	102
Autres accidents ***	273	261	295	352	425	399
Ensemble	335	344	398	485	540	554

Accidents mortels	2005	2008	2009	2010	2011	2011
Accidents du trajet *						
Accidents de mission **						
Autres accidents ***		1				
Ensemble		1				

* Accidents survenus entre le lieu de travail et le domicile du salarié ou son lieu de déjeuner (pendant le trajet aller ou retour)

** Accidents survenus à l'occasion de déplacements pour le compte de l'employeur (accidents de la circulation, glissades et chutes lors du trajet, ...)

*** Accidents survenus en un lieu fixe (principalement au cours des opérations de chargement et de déchargement des bagages)

Source : CARSAT Pays de la Loire

(1) Les statistiques technologiques dénombrent, selon leur date d'indemnisation, les accidents ayant entraîné une interruption de travail d'au moins une journée.

(2) Accidents ayant entraîné soit la reconnaissance d'une incapacité permanente partielle (I.P.P.), soit le décès.

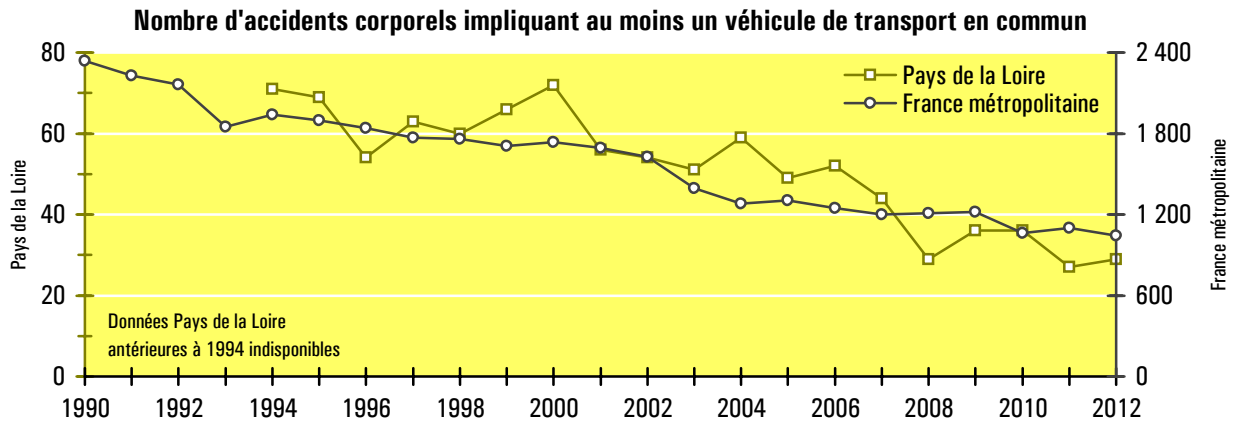
(3) Taux de risque : nombre d'accidents entraînant un arrêt de travail pour 100 salariés.

(4) Les statistiques conjoncturelles dénombrent, selon leur date de survenance, l'ensemble des accidents du travail.

Accidents corporels de la route impliquant au moins un véhicule de transport en commun de voyageurs (survenus sur le territoire des Pays de la Loire)

	1995	2000	2005	2009	2010	2011	2012
Loire-Atlantique	19	25	20	10	9	9	11
Maine-et-Loire	14	17	17	17	21	12	12
Mayenne	7	2	1	1	-	1	-
Sarthe	17	20	7	6	2	5	3
Vendée	12	8	4	2	4	-	3
Pays de la Loire	69	72	49	36	36	27	29
Région / France	3,7 %	4,2 %	3,8 %	3,0 %	3,4 %	2,5 %	2,8 %

Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)



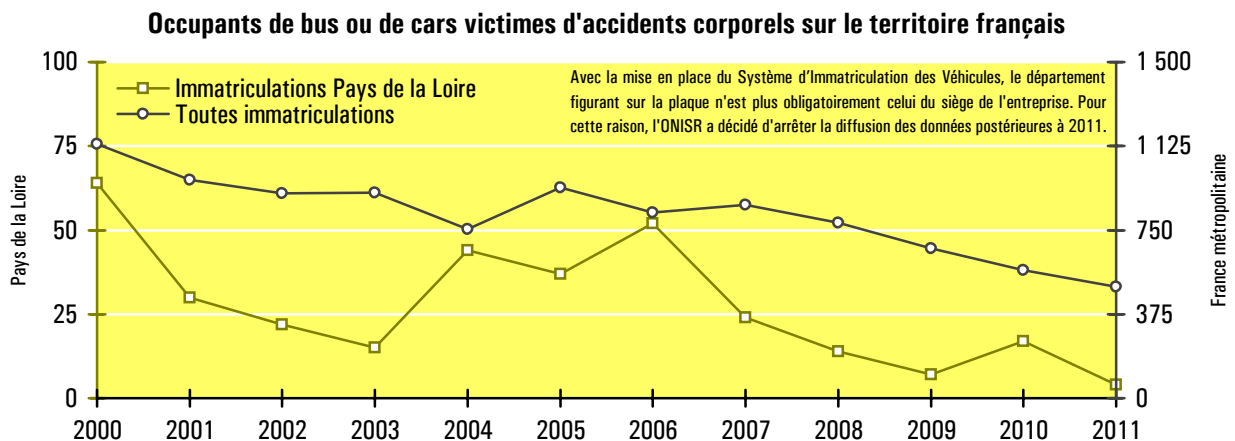
Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)

Caractéristiques des accidents corporels impliquant au moins un véhicule de transport en commun (accidents survenus sur le territoire français, bus ou cars immatriculés dans les Pays de la Loire)

	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'accidents	70	46	42	29	31	36	22
Nombre de victimes	139	79	71	43	41	53	32
Tués	9	4	4	2	2	3	2
Blessés	130	75	67	41	39	50	30
Nb d'occupants * TC	64	37	24	14	7	17	4
Tués	2	-	-	-	-	-	-
Blessés	62	37	24	14	7	17	4

Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière

* Occupants : conducteurs et passagers



Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière

8 Formation et entrée dans la profession

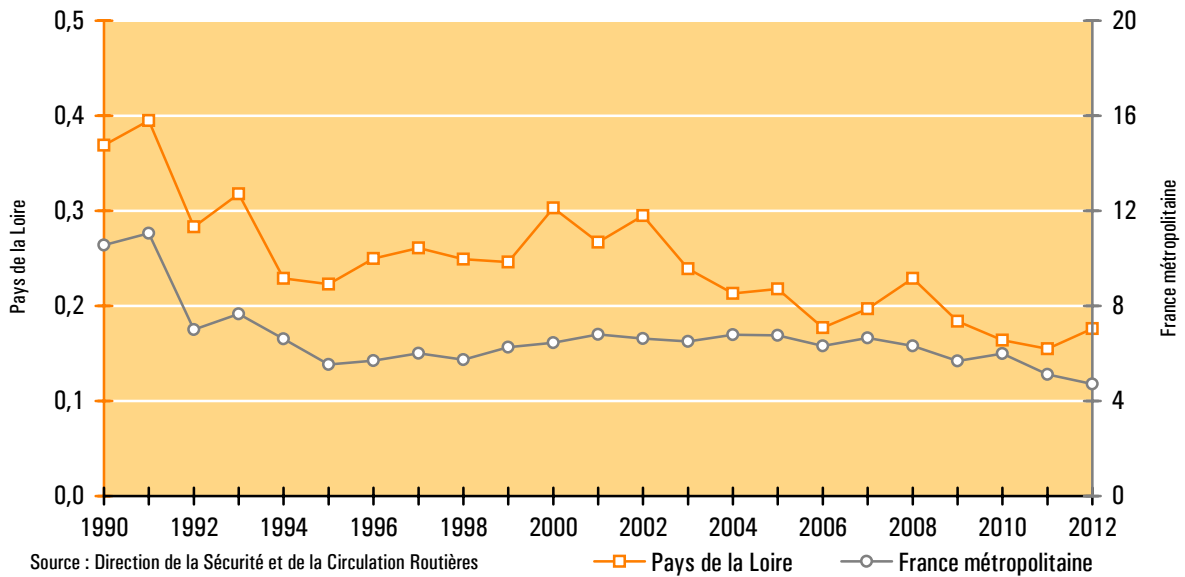
Permis de conduire transports en commun (D) délivrés

	1990	2000	2009	2010	2011	2012
Loire-Atlantique	140	180	75	38	67	84
Maine-et-Loire	97	47	25	54	43	48
Mayenne	41	12	1	1	-	4
Sarthe	43	29	57	29	25	26
Vendée	48	35	26	42	20	14
Pays de la Loire	369	303	184	164	155	176
Région / France	3,5 %	4,7 %	3,2 %	2,7 %	3,0 %	3,7 %

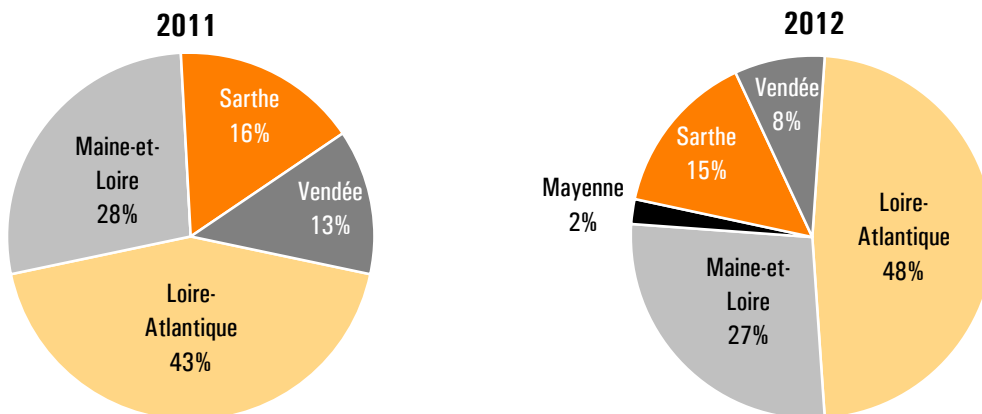
Champ : permis transport en commun délivrés par les préfetures (hors brevets militaires de conduite et titres professionnels)

Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières

Permis de conduire transports en commun délivrés (en milliers)



Répartition par département des délivrances de permis de conduire transports en commun



Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (non compris permis délivrés au titre des examens professionnels)

Formation obligatoire des conducteurs routiers de voyageurs en Pays de la Loire

	2001	2005	2008	2009	2010	2011	2012
FIMO	50	101	90	166	161	165	181
FCO	326	1 262	508	828	961	622	601
Passerelle	-	-	-	80	96	93	164
Ensemble	376	1 363	598	1 074	1 218	880	946

Unité : nombre de titres délivrés à l'issue des formations (hors attestations FIMO délivrées par équivalence)

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Ventilation des attestations de capacité professionnelle en transport lourd de voyageurs

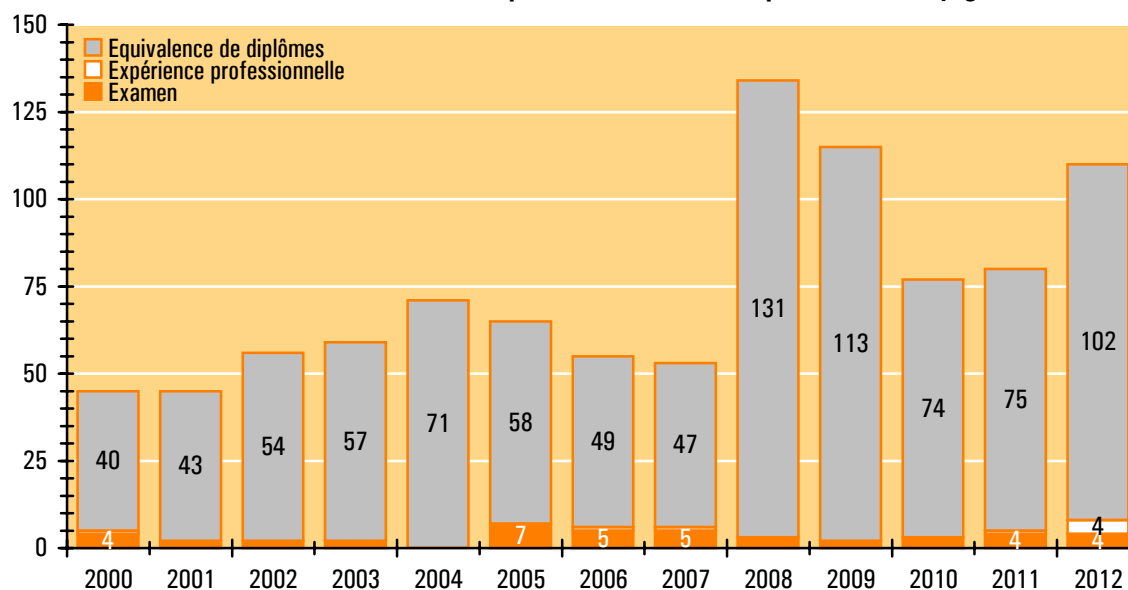
	2010		2011		2012	
	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus
Examen	13	23 %	10	40 %	8	50 %
Expérience professionnelle *	-		10	10 %	1	400 %
Equivalence de diplômes	89	83 %	90	83 %	106	96 %
Total	102	75 %	110	73 %	115	96 %

Attestation en transport lourd : n'est exigée depuis le 1^{er} juillet 2012 que pour les entreprises utilisant des véhicules de plus de neuf places.

* En 2012, un certain nombre d'attestations ont été délivrés suite à des dossiers déposés en 2011, d'où un taux de réussite supérieur à 100 %.

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Nombre d'attestations de capacité délivrés en transport lourd de voyageurs



Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Ventilation des attestations de capacité professionnelle en transport léger de voyageurs

	2010		2011		2012	
	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus
Examen	L'attestation de capacité professionnelle en transport léger				6	100 %
Expérience professionnelle	de personnes a été mise en place le 1 ^{er} juillet 2012.				34	100 %
Total					40	100 %

Attestation en transport léger : est exigée pour les entreprises exerçant leur activité exclusivement avec des véhicules n'excédant pas neuf places.

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

L'Observatoire social régional des transports des Pays de la Loire

Pourquoi : L'Observatoire social régional des transports (O.S.R.T.) est une structure informelle, composée des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers de marchandises et de personnes. Mis en place en 1994 lors du contrat de progrès dans le transport routier de marchandises, l'O.S.R.T. a élargi son action au transport routier de personnes à la demande des partenaires locaux.

Quoi : L'O.S.R.T. est un groupe qui se réunit périodiquement, et en tant que de besoin. La décision de la réunion est prise par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi et le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Il est constitué des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers. Ses moyens sont ceux que veulent bien y mettre ses partenaires. Son secrétariat est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Comment : L'O.S.R.T. s'appuie sur des informations fiables et objectives recueillies par ses partenaires afin d'alimenter le débat et la réflexion, et ceci dans le respect des compétences réciproques. Ce n'est donc pas un organe de décision. Des indicateurs sont ainsi collectés pour assurer la connaissance et le suivi de la situation sociale dans les transports routiers. Une coordination est assurée entre l'O.S.R.T. Pays de la Loire et l'Observatoire National du Social.

Avec qui : L'O.S.R.T. est constitué en Comité Directeur avec :

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ;
- les syndicats professionnels (F.N.T.R. , T.L.F., UNOSTRA, F.N.T.V. et OTRE) ;
- les syndicats de salariés (C.F.D.T., F.O., C.G.T. et F.N.C.R.) ;
- les organismes de formation agréés (A.F.T., PROMOTRANS, A.F.P.A., ...).

Il peut s'associer à d'autres organismes, faire participer des experts, sous réserve de l'accord de ses membres.

Compétences des partenaires au sein de l'O.S.R.T. :

- DREAL (contrôle du respect des réglementations hors celles relatives au code du travail, ...) ;
- DIRECCTE (emploi et formation professionnelle, contrôle du respect des réglementations notamment celles relatives au code du travail) ;
- Syndicats professionnels (défense des intérêts de la Profession) ;
- Syndicats de salariés (défense des intérêts des salariés) ;
- Organismes de formation agréés (formations assurées selon des règles et orientations fixées par la Profession et l'Etat).

Pour en savoir plus

La collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques dans le domaine des transports font partie du champ d'intervention de la DREAL des Pays de la Loire. Cette mission s'effectue au travers de trois grandes catégories de publications numériques :

1. Une note de conjoncture trimestrielle

Actualisée quatre fois par an, cette note présente l'évolution récente des principaux indicateurs conjoncturels du secteur des transports en Pays de la Loire. Les dates de publication sont les suivantes : mi-mars, mi-juin, mi-septembre et mi-décembre de chaque année.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/notes-de-conjoncture-a536.html>



2. Des bilans thématiques annuels

Ces recueils présentent, sous forme de tableaux, de graphiques ou de cartes commentés, les principaux résultats statistiques annuels portant sur les transports de marchandises et de voyageurs en Pays de la Loire. Chaque numéro est relatif à une thématique donnée du secteur des transports.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/rapports-thematiques-annuels-sur-a564.html>



3. Les publications de l'Observatoire social régional des transports

L'O.S.R.T. des Pays de la Loire a pour but de favoriser la concertation et le dialogue social dans le secteur des transports routiers, en particulier dans les métiers de la conduite. Ses publications (tableaux de bord annuels, études thématiques) visent à améliorer la connaissance et le suivi de la situation sociale du secteur.


<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-social-regional-des-r580.html>



Contact :

Denis DOUILLARD – DREAL Pays de la Loire

 denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

 02 72 74 74 51

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
5, rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263 NANTES Cedex 2
Tél. 02 72 74 73 00

Réalisation et mise en forme :
Denis Douillard
denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

Photo (première de couverture) :
Irisbus

Tableau de bord du social

Transports routiers de voyageurs

Observatoire social
régional des transports
des Pays de la Loire

Directeur
de la publication :
Hubert Ferry-Wilczek

ISSN : 2115-9998

© DREAL 2013